

DECLARATION VIE PRIVEE

PRECURA Assurances A.A.M., ayant son siège social Romeinsesteenweg 564A à 1853 Grimbergen (Strombeek-Bever), est responsable du traitement, des données à caractère personnel de clients potentiels, de clients et d'assurés (« personnes concernées »).

PRECURA attache beaucoup d'importance à la protection de la vie privée et traite les données à caractère personnel de ces personnes en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des données (« RGDP ») du 27 avril 2016, appelé souvent « GDPR ». PRECURA gère les données à caractère personnel confidentiellement et prend des mesures appropriées pour protéger celles-ci contre un usage abusif.

Finalités des traitements

PRECURA traite les données à caractère personnel des personnes concernées en vue des finalités suivantes :

- l'offre et la proposition à la vente de couvertures et produits d'assurance,
- la souscription, la gestion et l'exécution de contrats d'assurance,
- la gestion des sinistres,
- la prestation de services d'assurance en général,
- le respect des lois applicables (en matière d'assurance),
- le respect de la réglementation AssurMiFID,
- des actions de marketing (direct),
- le traitement à visée statistique, et
- la lutte contre la fraude en matière d'assurance.

Traitement de données concernant la santé

PRECURA traite les données concernant la santé uniquement sur base du consentement écrit des personnes concernées. Ces données sont traitées uniquement en vue des finalités suivantes :

- la souscription, la gestion et l'exécution de contrats d'assurance,
- la gestion des sinistres, et
- la lutte contre la fraude en matière d'assurance.

Si les personnes concernées ne donnent pas de consentement pour le traitement de leurs données concernant la santé, cela peut avoir comme conséquence que la souscription, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance, notamment la gestion des sinistres, ne peut/peuvent pas avoir lieu.

Les données concernant la santé sont traitées avec une grande discrétion et le sont uniquement par des personnes qui y sont habilitées.

Communication de données à caractère personnel à des tiers

Lorsque cela s'avère nécessaire ou indiqué, PRECURA peut communiquer (certaines) (des) données à caractère personnel à des prestataires tiers comme les entreprises de réassurance, les experts médicaux ou les avocats qui interviennent pour PRECURA.

La communication à des instances publiques ou des autorités de contrôle se fait conformément à la législation applicable.

PRECURA ne transfère pas de données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne.

Conservation des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour la gestion du contrat d'assurance, la gestion des sinistres, les obligations d'acceptation de PRECURA en rapport avec les risques qui sont présentés à l'assurance, et le respect des dispositions légales et réglementaires en matière de conservation des documents et/ou des données.

Droits des personnes concernées

Les personnes concernées ont un droit d'accès, un droit de rectification et d'effacement et un droit de limiter le traitement de leurs données à caractère personnel conformément aux conditions prévues par le RGPD.

Les personnes concernées peuvent toujours retirer le consentement qu'elles ont donné pour le traitement de (certaines) données à caractère personnel qu'elles ont donné. Cela ne compromet pas la licéité des traitements qui se sont faits avant le retrait du consentement. Le retrait du consentement peut avoir comme conséquence que certains services ne peuvent plus être offerts.

Les personnes qui souhaitent exercer l'un de ces droits, peuvent le faire en adressant un document daté et signé, accompagné d'une copie recto/verso de leur carte d'identité à :

PRECURA Assurances
Romeinsesteenweg 564A
1853 Grimbergen (Strombeek-Bever).

PRECURA traitera les demandes dans les délais prévus par le RGPD.

Marketing direct

PRECURA traite des données à caractère personnel qui sont obtenues directement auprès des personnes concernées ou via des tiers, dans une finalité de marketing direct : actions commerciales, offres commerciales personnalisées de ses produits, etc.

La personne concernée peut à tout moment s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel dans une finalité de marketing direct en s'adressant à PRECURA.

Plaintes

Si, en tant que personne concernée, vous aviez des plaintes en ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel par PRECURA, vous pouvez vous adresser à :

Verzekeringen PRECURA
A l'attention du Compliance Officer
Romeinsesteenweg 564A
1853 Grimbergen (Strombeek-Bever)

Vous pouvez également introduire une plainte auprès de l'Autorité de Protection des Données créée par la loi du 3 décembre 2017, rue de la presse 35 à 1000 Bruxelles.